

RAPPORT.

Le comité permanent des Comptes Publics a l'honneur de présenter ce qui suit comme étant son quatrième rapport :—

Votre comité a examiné certains paiements faits à Hugh Ryan et C^{ie} pour travaux faits au canal du Sault Sainte-Marie, tel que mentionné aux pages 2, 11, 12, 43, 44, 45 et 46 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice expiré le 30 juin 1894, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment ; et, pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport les dépositions de ces témoins et les pièces produites au cours de cette enquête. Le comité recommande l'impression de la dite preuve et des pièces, à l'exception de celles qui portent les numéros 5, 6, 7 et 8.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. B. BAKER,

Président.

SALLE DE COMITÉ,

Jeudi, 11 juillet 1895.